



Appui à la formation médicale en Haïti

En janvier 2010, un important tremblement de terre a secoué Haïti qui s'efforce encore une fois de sortir d'une autre tragédie dévastatrice. La situation sanitaire d'Haïti était dramatique avant le séisme. Selon la dernière enquête sur la mortalité, morbidité et l'utilisation des services (EMMUS, 2005-2006), en Haïti, le taux de mortalité maternelle demeure la plus élevée du monde, soit 630 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. En ce qui concerne la mortalité infantile, un enfant sur douze risque de décéder avant l'âge de 5 ans en Haïti. Très peu d'accouchements sont assistés par un professionnel de la santé formé (26 %). Le taux de vaccination des enfants demeure très bas soit 40 %. La fièvre, la diarrhée et les infections respiratoires (IRA) sont les principaux problèmes médicaux ou symptômes qui causent principalement la mort des enfants et leurs taux de prévalence demeurent élevés en Haïti. Cette problématique est amplifiée par un faible accès à des services de santé : accès financier difficile et manque de professionnels qualifiés. En moyenne on trouvait en 2009 en Haïti 5,9 médecins et infirmières pour 10 000 habitants et 6,5 professionnels de santé pour 10 000 habitants quand la norme minimale de l'OMS est de 25 pour 10 000). La situation s'est malheureusement détériorée depuis le 12 janvier 2010.

Suite à cette catastrophe, le gouvernement haïtien a présenté à la communauté internationale un Plan d'action pour le relèvement et le développement national d'Haïti (PARDN, mars 2010) dans lequel tous programmes ou initiatives de développement doivent s'inscrire. Pour faciliter la coordination des appuis et la mise en œuvre du PARDN, une commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) a été mise en place. Le Canada participe à l'atteinte des objectifs visés pour la reconstruction d'Haïti en étant membre du CIRH. De plus, le Canada, avec la Déclaration du G8 à Muskoka (Canada, juin 2010), réaffirme le rôle qu'il désire jouer dans l'amélioration de la santé maternelle, des nouveaux nés et des enfants dans le monde. Il confirmait sa contribution et son appui pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire (ODM) à New York en septembre dernier dans ce domaine.

D'envergure nationale, ce projet s'inscrit dans le PARDN du gouvernement haïtien, l'initiative de Muskoka et l'atteinte des ODM. Il vise l'amélioration de l'état de santé des populations haïtiennes, particulièrement des femmes, des jeunes et des plus vulnérables, à travers le renforcement des quatre facultés de médecine reconnues par le Ministère de la Santé publique et de la Population d'Haïti et des milieux de stage cliniques de manière à offrir des programmes et des soins adaptés aux besoins de santé des haïtiens, notamment de la mère et de l'enfant. En Haïti, le Ministère de la santé publique et de la population, les quatre facultés de médecine reconnues par ce dernier, le sénat et le bureau du Premier Ministre désirent voir réaliser ce projet (voir annexes). Toutes les facultés de médecine du Canada à travers l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et avec l'appui de plusieurs autres partenaires canadiens (Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada, Collège des médecins de famille du Canada, Société des Obstétriciens et Gynécologues du Canada) souhaitent s'impliquer massivement et de concert de manière à assurer un leadership pour aider à résoudre les problèmes des facultés de médecine, tant publique (1) que privées (3) et de la formation médicale globalement.

Le soutien canadien permettra :

- l'amélioration des infrastructures pour la formation des médecins dans la prestation des soins cliniques dispensés dans les milieux de formation clinique haïtiens reconnus;
- le renforcement du corps professoral haïtien des quatre facultés de médecine et des milieux de stage avec lesquels elles sont en réseau;
- l'adaptation des programmes de formation médicale (1er cycle, 2e cycle incluant internat et 3e cycle appelé aussi résidanat) aux besoins de santé de la population haïtienne, notamment des mères et des enfants;
- l'accès accru des médecins à une formation continue dédiée aux besoins de santé;
- une gouvernance améliorée de la formation initiale et continue des médecins en Haïti.

Nous estimons à plus de 24 millions de dollars les ressources financières requises pour appuyer ce projet de six ans qui s'inscrit dans les efforts de reconstruction à court, moyen et long terme.